



Rentrée scolaire, rentrée des luttes !



- **Education Nationale : bilan de rentrée** p 2-3
- **- 5 questions à Bastien, AED dans le Rhône**
- AESH : pagaille à la rentrée p 4
- **- Lycée : réforme de la voie pro**
- Lycée : plan régional d'externalisation p 5
- **- Logement : collectif Jamais sans Toit**
- Mineurs isolés : audience à la métropole p 6
- **- droits de femmes : stage syndical le 19 décembre** p 7
- **- Environnement : stage syndical le 23 mai** p 8

édito

Réforme de la voie professionnelle, enseignant·es manquant·es, affectations détricotées, AESH et AED sous payé·es, voilà autant d'éléments sur lesquels le nouveau ministre Gabriel Attal a tenté de jeter un voile par son plan de communication centré sur l'abaya.

Au-delà de l'Education Nationale, les réformes s'accumulent aussi, entre les retraites, l'assurance chômage, la loi immigration...

Face à cette offensive libérale menée par le gouvernement, les résistances existent, les organisations syndicales dont, au premier lieu, la FSU en sont le moteur. D'ailleurs, les personnels ne s'y trompent pas et se syndiquent, se resyndiquent, non seulement pour se protéger mais aussi pour participer à un outil de lutte collectif.

Ainsi, pour résister au rouleau compresseur libéral, pour revaloriser nos métiers, nos pensions, pour faire face à l'urgence climatique, pour défendre les libertés publiques, lutter contre les inégalités quelles qu'elles soient et pour des services publics de qualité, renforçons et faisons vivre la FSU et ses syndicats !

François Jandaud,
secrétaire départemental FSU

DANS LE 1^{ER} DEGRÉ, UNE RENTRÉE CHAOTIQUE

Pour la 2^e année consécutive, le Rhône perd des élèves dans les écoles. Cela met fin à la hausse constante des effectifs depuis des décennies qui a mis sous pression les écoles et l'ensemble de la communauté éducative. En effet, le Ministère n'a jamais attribué complètement le nombre de professeurs des écoles nécessaire à accueillir ses élèves, comme les mairies n'ont jamais obtenu les crédits pour créer les écoles nécessaires. Malgré cette baisse des effectifs, la rentrée n'a pas été sereine à cause des décisions de dernière minute du ministère et du manque de certains personnels.

DES CONDITIONS AMÉLIORÉES, MAIS PAS PARTOUT...

Le maintien des moyens et la baisse des effectifs laissaient espérer une amélioration des conditions d'enseignement. Cela a été le cas dans quelques écoles. La classe de Grandes Sections ont pu être dédoublées dans les écoles REP qui avaient les locaux. Les effectifs des Grandes Sections, CP et CE1 ont pu être plafonnés à 24 dans certaines écoles dites « ordinaires ».

Mais faute de moyens, ces mesures n'ont pas été appliquées partout. Les écoles dont la situation a été observée en juin ou fin août se sont vues refuser des ouvertures de classe car tous les postes étaient consommés. Une fois de plus, les mesures du ministère ne sont pas appliquées intégralement dans notre département

DES ÉCOLES BOUSCULÉES PAR LE MANQUE DE PERSONNEL ET LES CONSIGNES DE DERNIÈRE MINUTE...

Dès le mois de juin, le manque de professeur·es des écoles pour faire la rentrée était évident. Les organisations syndicales dont la FSU ont immédiatement demandé la mobilisation de la Liste Complémentaire du concours 2023. Le ministère n'a accepté le premier appel qu'à la mi juillet. Cela a contraint les services à modifier les services de nombreux collègues pour trouver des « berceaux de stage » à ces Listes Complémentaires. Il a ensuite accepté un 2^e appel fin août avec les effets sur les affectations de dizaines de collègues titulaires supplémentaires. De trop nombreux collègues ont donc subi des modifications d'écoles d'affectation, de changement de classes ou de jours travaillés pendant les vacances, à la pré-rentrée voire pendant les premières semaines de classe. Dans l'enquête de rentrée de la FSU-SNUipp, 250 situations ont été signalées par les collègues. Cela constitue un niveau inégalé qui illustre bien le « bazar » créé par les arbitrages politiques du ministère.

DES NOUVEAUX CONTRATS POUR LES AESH...

La même logique a été à l'oeuvre pour les AESH, personnels accompagnant les élèves relevant du champ du handicap. Le décret de passage en CDI d'une grande partie des AESH a été publié en juillet. La réécriture de milliers de contrats a paralysé les services qui ont bloqué les recrutements. Résultat des centaines et centaines d'embauches n'ont pas pu être faites pour remplacer les AESH partant. A la rentrée, des dizaines et dizaines d'écoles comme d'établissements du secondaire n'ont pas pu accompagner des élèves qui ont pourtant des notifications.



LES FORTES CHALEURS DÈS LA RENTRÉE...

Beaucoup de collègues ont saisi des registres santé sécurité sur les fortes chaleurs. Les températures dépassaient les 30 degrés dès le matin dans de nombreuses salles de classe. Il faut ici rappeler que l'Organisation Mondiale de la Santé préconise de limiter l'exposition à plus de 30 °C .

Les consignes de l'Inspecteur d'Académie permettent de proposer aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants. Mais comment imaginer renvoyer les élèves chez eux la semaine de la rentrée ?

Face à une consigne inapplicable, les élèves et les enseignant·es ont subi comme ils pouvaient des températures trop élevées.

La FSU demande depuis longtemps un travail de fond sur les questions de bâtis. La vétusté des locaux est en cause. Trop de fenêtres ne s'ouvrent plus, empêchant le rafraîchissement des salles au petit matin. Trop de stores ne se ferment plus. Mais la vétusté n'explique pas tout. Que penser des nouvelles écoles dont certaines classes n'ont aucune ouverture possible des fenêtres ?

La FSU continuera à appeler les collègues à s'emparer des enjeux écologiques. Les collègues intéressés peuvent s'inscrire au stage syndical sur ces questions. La FSU continuera à interpeller l'État en CDEN par exemple pour qu'il donne les moyens aux collectivités locales d'agir.

Benjammin Grandener
FSU-SNUipp

#LARENTRÉEENVRAI DANS LE 2ND DEGRÉ

Avec 134 élèves prévu·es en plus à la rentrée mais 7 divisions de moins en collège et la suppression de 16 classes pour 150 élèves en moins en lycée, on pouvait s'y attendre : les effectifs par classe augmentent dans le département en cette rentrée ! A la Duchère-Lyon 9, les classes sont pleines et parfois au-delà des seuils. Les collègues n'ont pas hésité à se mobiliser pour obtenir des moyens. Toujours plus d'élèves par classe, toujours plus d'inclusion, toujours pas de moyens ! Dans les collèges du Rhône, en un an, le nombre d'élèves notifié·es par la MDPH a augmenté de 20 %. Cette inclusion s'est faite sans les moyens humains nécessaires et conduit à des situations difficiles dans les établissements, comme à Chabroux-Villeurbanne où il manque encore 3 AESH ou à Jaurès-Villeurbanne : seul·es 3 AESH présent·es pour 82h de notification individuelle et 22 notifications mutualisées non-quantifiées.

De plus, force est de constater qu'au moins un personnel manque à l'appel dans plus de la moitié des établissements du Rhône, comme au collège Clémenceau-Lyon 7 amputé entre autres d'un·e assistant·e social·e, privant d'aide les élèves qui rencontrent des difficultés personnelles, familiales ou sociales. Dans les lycées, en dépit du report tant attendu des épreuves du bac à juin obtenu par le SNES-FSU, tout n'est pas réglé : de nombreuses questions restent en suspens : programmes pour les épreuves de spécialités, durée du grand oral.... Et le manque de professeur·es est aussi criant : 4 postes à Colbert-Lyon 8 et à Claude Bernard-Villefranche...



Dans le département, le refus massif du Pacte est une preuve du ras-le bol généralisé de chacun·e comme au collège Dufy-Lyon 3 où 0 pacte n'a été signé. Idem au collège de Villié-Morgon où les collègues volontaires pour les devoirs faits ont demandé à être rémunéré·es en HSE. Mais ne soyons pas dupes : le pacte est toujours un piège ! Pour le SNES-FSU, cela montre que le dossier salaires n'est pas clos : revalorisation sans contreparties et abandon du pacte en sont les 1ères étapes !

Nadège Pagliaroli
SNES-FSU

A LONGCHAMBON, LA MOBILISATION DÈS LE DÉBUT D'ANNÉE !

Pour la seconde année consécutive, le collège Longchambon a fait sa rentrée sans son adjoint parti remplacer au pied levé un·e personnel de direction en arrêt. En outre, la vie scolaire, le pôle médico-social et l'équipe enseignante n'étaient pas au complet en cette rentrée. Le système de sécurité incendie en panne depuis juin est remplacé par une « vigie humaine » et les portails de l'établissement défectueux laissent l'établissement ouvert en permanence.

La section locale du SNES-FSU a alerté les parents et avec leur soutien, une large partie de l'équipe a débrayé lundi 11 septembre de 11h à 12h pour réclamer des moyens indispensables au fonctionnement de notre collège REP+ qui accueille 1 SEGPA, 1 ULIS, 1 UPE2A et 1 UPE2A-NSA.

La réponse de la DSDEN suite à nos courriers des 8 et 11 septembre s'est faite attendre jusqu'au 13 septembre mais nous avons obtenu une principale adjointe, le recrutement des AED manquants, le remplacement de la PsyEN en congé maternité.

Nous restons inquiet·es pour nos 5 classes sans enseignant·e d'éducation musicale car ce BMP n'avait déjà pas été pourvu l'an dernier.



EPS : LA MOBILISATION PAYE !



Face aux nombreuses attaques que subissent l'EPS et ses enseignant·es, le SNEP-FSU a prouvé que la mobilisation est efficace : nous avons obtenu que la saisie de l'adresse mèl des parents ne soit plus obligatoire pour valider une licence UNSS. Cette avancée face à une direction nationale hors-sol doit nous encourager à lutter collectivement contre l'accord-cadre transport mais aussi contre toutes les atteintes contre l'EPS et notre profession : 2h de sport, Pacte, « localisme » des référentiels, etc. Evidemment, nous devons aussi exiger une réelle augmentation de nos salaires.

En cette année olympique et paralympique, nous avons le devoir de porter haut la revendication des 4h d'EPS pour tou.tes tout au long de la scolarité !

Pierre Delolme
SNEP-FSU

BILAN DE RENTRÉE POUR LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Chez les personnels administratifs, il y a eu en cette rentrée plus de postes créés que prévus. En effet, la dotation ministérielle était de 3, nous en avons eu 7 de plus. Les 3 ont été affectés aux nouveaux établissements scolaires. Les 7 ont été créés dans les LP pour accompagner la réforme de la voie professionnelle (à laquelle nous nous opposons). En effet, il est prévu d'ouvrir dans les LP des bureaux des stages. Les services vont devoir aussi gérer la partie administrative du paiement des journées de stages des lycéens. Il faut aussi noter que le nouveau logiciel de gestion des personnels dysfonctionne et provoque des conditions de travail déplorables pour les personnels des services académiques. Il en est de même dans les services d'intendance qui expérimentent le logiciel de gestion OPALE.

Sébastien Poupet
SNASUB-FSU

Q1 : BASTIEN, TU ES AED DEPUIS QUAND ET OÙ ?

Bastien : Je suis Assistant d'Éducation depuis la rentrée 2020, j'ai d'abord été en poste au collège Simone Veil à Saint Priest, et depuis cette rentrée au collège Paul Eluard à Vénissieux.

Q2 : QUELLES SONT TES RESPONSABILITÉS AU SNES FSU ?

Bastien : Je suis élu en Commission Consultative Paritaire AED AESH depuis les dernières élections professionnelles, et je suis depuis cette rentrée co responsable du secteur AED-AESH au SNES-FSU de l'académie de Lyon.

Q3 : PEUX TU NOUS DIRE COMMENT ON T'A REPROCHÉ TES FAITS DE GRÈVE EN FIN D'ANNÉE DERNIÈRE ? AVEC QUELLES CONSÉQUENCES ?

Bastien : Ma principale m'a informé fin mai qu'elle ne souhaitait pas prolonger mon contrat.

Les raisons invoquées concernaient mes absences. En réalité, mes absences sont entièrement justifiées et liées aux grèves ou aux examens. On m'avait même demandé quelques mois auparavant de remplacer une absence liée au fait que je siégeais en CCP, alors que mon absence était de droit.

Le SNES-FSU académique a dû intervenir à ce sujet. On m'a aussi accusé d'encourager mes collègues à faire grève alors que j'étais alors secrétaire de la section SNES-FSU de mon collège. On m'a reproché que mes grèves empêchaient la tenue des retenues du soir et que je perturbais donc le service.

Comme je suis élu en CCP, cette dernière avait l'obligation de statuer sur mon non-renouvellement, elle s'est réunie en juin.

Q4 : QUELLE DÉCISION A PRIS LA CCP ?

Bastien : Elle n'a pas donné un avis favorable à mon non-renouvellement, ce qui montrait qu'il n'était pas justifié. Je considère que cette décision est une victoire importante qui reconnaît le droit des AED à faire grève.

Q5 : TON CAS ÉTAIT-IL ISOLÉ ?

Bastien : Non, la direction n'a pas voulu renouveler les autres AED de mon équipe qui avaient participé au mouvement de grève contre la réforme des retraites.

Il y a eu bien d'autres situations de ce type dans d'autres établissements de l'académie de Lyon. La décision de la CCP me concernant a permis de mettre un terme à ce non renouvellement des AED pour fait de grève. Le fait que des personnels en situation de précarité se voient dénier leur droit à faire grève n'est pas acceptable, le SNES-FSU se bat avec succès contre cette situation inique.

propos recueillis par Manuel Millet-Anselmo
pour le secrétariat départemental

AESH : DES PETITES AVANCÉES SUR LE PLAN SALARIAL, UNE GROSSE PAGAILLE DANS LES CONDITIONS DE RENTRÉE

Quelques améliorations :

- CDI possible dès 3 ans d'ancienneté mais qui pose problème à des collègues pour qui le métier d'AESH était un passage vers un autre emploi,
- Revalorisation de la grille indiciaire à compter du 1er septembre 2023,
- Nouvelle indemnité de fonction 1529 euros brut/ par an pour un temps plein,
- Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat allant jusqu'à 800 euros brut avant la fin de l'année 2023,
- Majoration de 10% de l'indemnité versée aux AESH référent·es,
- Depuis janvier 2023, les AESH ont enfin droit aux indemnités REP/REP+ dont la part variable.

Des problèmes :

- L'extension des missions des AESH à celles de surveillance dans le secondaire avec les ARE,
- Nombreux enfants notifiés sans AESH,
- Les enfants bénéficiaires de notification mutualisée se retrouvant avec très peu d'heures d'accompagnement, voire pas du tout, les notifications individualisées étant prioritaires,
- Des affectations d'AESH tardives,
- Des primes qui n'arrivent pas en même temps pour tous et qui restent inférieures à celles des autres personnels.

L'administration du Rhône annonce que tous les AESH sont dorénavant gérés·es par le rectorat, que les CDisations sont effectuées et que 70 recrutements ont été lancés. Il reste que la gestion de ces personnels paraît encore bien nébuleuse : quels sont les besoins exacts en accompagnement ? A qui s'adresser pour une question administrative de son dossier ? Comment font les PIAL qui n'ont pas suffisamment de dotation en AESH ? Que se passe-t-il en cas d'absence d'AESH ? De quelle(s) formation(s) bénéficient-ils-elles ?...

Malgré tous les discours officiels qui se veulent rassurants, les grandes déclarations d'intention et une volonté affichée d'écoute, la reconnaissance du métier est loin d'être effective et les moyens mis en œuvre pas à la hauteur des enjeux. Le turn-over important dans ce métier en est un témoignage. Un grand chemin reste à parcourir pour arriver à une école réellement inclusive.

LA DESTRUCTION DES LYCÉES PROFESSIONNELS EN MARCHÉ !

Le dernier rapport de l'OCDE, Regards sur l'éducation, met en exergue la place centrale de l'enseignement et la formation professionnelle pour un système éducationnel efficient. Loin de répondre à ces recommandations, le projet de réforme des lycées pro annoncé le 4 mai dernier par E. Macron s'attelle, lui, à détruire minutieusement la formation sous statut scolaire au profit de l'apprentissage et de l'employabilité immédiate afin de pallier le manque de main-d'œuvre criant dans certains secteurs économiques. Faisant fi des raisons profondes de cette désaffection, l'Exécutif préfère mettre en place une vision utilitariste et réactionnaire de l'enseignement professionnel pour y remédier.

Parachevant l'œuvre de M. Blanquer, cette énième attaque remet en cause les principes d'égalité et d'équité pour tous les élèves en instaurant un BAC Pro local répondant uniquement aux besoins immédiats d'un bassin d'activité restreint via une refonte totale des cartes des formations d'ici 3 ans, au détriment des aspirations de centaines de milliers de jeunes. Quid des collègues qui verront leurs formations fermées, notamment dans le tertiaire où 15 % des Bac Pro et CAP ont vocation à fermer dès 2024 ? Subiront-ils eux aussi le même type « d'accompagnement » désastreux que les PLP G.A. il y a quelques années de cela ?

La réorganisation de l'année de Terminale avec passage du Bac Pro courant mars – ce qui n'est pas tolérable pour les lycées Généraux l'est pour le LP – est tout aussi inacceptable. Porte ouverte à l'annualisation du temps de travail, elle réduira une nouvelle fois la durée des enseignements ! A partir de cette date, un tri sera effectué, les élèves ayant fait des vœux sur Parcoursup se verront offrir une formation intensive pour se remettre à niveau dans les enseignements généraux (notons ici la contradiction), tandis que les autres, encouragés par les conseillers de France Travail et les enseignants pactés se verront proposer des PFMP allongés de 50% dans l'optique d'une employabilité immédiate. A l'image aussi du dispositif Tous Droits Ouverts qui visera à détecter les signaux faibles de décrochage des élèves afin de les extraire précocement du cadre scolaire, les PLP deviendront donc un ersatz de PSY-EN, COP et conseiller France Travail.

S'opposer à cette réforme et refuser le Pacte, c'est donc sauver les LP, sauvegarder le statut des PLP et laisser à 1/3 de la jeunesse du pays la possibilité de construire son avenir de manière éclairée.

Cyril LeHenaff
SNUEP-FSU



PLAN AGENT·ES REGIONAUX.ALES DANS LES LYCÉES-VISION 2030

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



La région AURA a présenté un plan agent·es régionaux.ales des lycées Vision 2030, ce sont les services publics que ce plan met gravement en cause.

Il est ainsi prévu de mutualiser la maintenance des bâtiments avec la constitution d'équipes de maintenance qui travailleront sur plusieurs lycées. Cela va poser de nombreux problèmes, d'abord pour les établissements quand des problèmes urgents ne pourront être résolus que plus tard (sécurité incendie, fuite d'eau...), mais aussi pour les agent·es dont les temps de trajets seront multipliés et qui seront éventuellement davantage soumis·es aux risques d'accidents de la route.

Il est ensuite programmé une externalisation des services d'entretien sur une première vague d'une vingtaine de lycées de septembre 2024 à septembre 2026, et ce, notamment pour les lycées qui ouvrent. La qualité des services publics est en cause (état des salles de classe, des internats, présence d'agent·es en même temps que les élèves, et non plus tôt ou plus tard), Les agent·es connaissent les élèves, il·elles peuvent détecter les anomalies de comportements, il·elles peuvent réagir face aux impondérables et sont animé·es par une vraie conscience professionnelle liée au sens du service public.

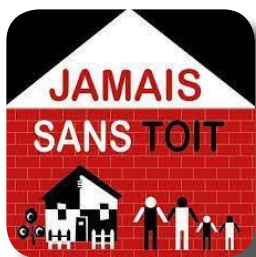
Demain, il n'y aura plus qu'un seul poste et demi à l'accueil, un demi-poste d'entretien et un agent de maintenance qui pourra par ailleurs être mutualisé.

Il est enfin prévu un détachement d'office des agent·es du service public vers les entreprises privées par la collectivité territoriale, ceci est prévu par l'article 76 de la loi de transformation de la fonction publique. C'est le principe même de la fonction publique qui est en danger.

Ces profondes atteintes au service public sont profondément inadmissibles. La région Aura fait courir de nombreux risques aux usager·es du service public et aux agent·es. Faire des économies de bouts de chandelles pour mettre en péril la qualité du service public n'est pas acceptable !

Manuel Millet-Anselmo
co-secrétaire de la FSU AURA

COLLECTIF JAMAIS SANS TOIT PLUS QUE JAMAIS ACTIF



Depuis plus de 10 ans, la FSU soutient l'action du collectif Jamais sans Toit. Nous relayons ses mobilisations, intervenons dans les instances avec la Préfecture pour rappeler leurs demandes de respecter le droit légal au logement comme le respect de la Charte Internationale des Droits des Enfants signée par la France.

Le collectif a été très actif pendant l'été dans le sillage de l'occupation du gymnase Bellecombe par des familles et des élèves sans Toit. Cette action a abouti au relogement des personnes.

Le collectif a participé à la conférence de Presse de rentrée sur les enfants sans-abri organisée par l'Unicef, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des Associations de Solidarité (FAS). Cela a permis une forte médiatisation autour de la question des enfants sans-abri.

Jamais Sans Toit participe aussi à un collectif national des collectifs qui luttent contre le sans-abrisme des enfants. Il en existe maintenant dans 17 villes. Il s'agit de peser sur le gouvernement tenté comme l'année dernière de baisser le nombre d'hébergements d'urgence pour faire des économies budgétaires.

Localement, la situation est déjà très dégradée. En septembre, le collectif avait dénombré sur la Métropole de Lyon : 71 familles sans-abri avec 140 enfants concernés dont 78 enfants uniquement sur Lyon. Ces chiffres sont trois fois plus élevés qu'en septembre 2022. Cette augmentation énorme s'explique principalement par les remises à la rue de familles sans relogement. Le Collectif constate d'ailleurs d'une partie non négligeable des enfants concernés étaient déjà sans abri en hiver. La situation s'explique aussi par la baisse des hébergements d'urgence, la volonté des préfetures de prioriser les « aides au retour au pays », la paupérisation, des institutions qui se coordonnent mal (Etat-Communes-Métropole) voire se renvoient la balle.

Une école lyonnaise, Gilbert Dru était d'ailleurs déjà occupée pour mettre à l'abri des élèves et leurs familles.

Le collectif appelle à un rassemblement devant la Prefecture sur les quais du Rhone (square Delestraint) à l'occasion de la journée du 17 octobre Journée Mondiale pour l'élimination de la pauvreté.



Benjammin Grandener
FSU-SNUipp

MINEURS ISOLÉS : AUDIENCE À LA MÉTROPOLE

Actuellement 270 jeunes sont à l'hôtel en attente de l'évaluation de leur minorité. Certains sont ainsi depuis 3 mois voire 6 mois, sans activité, sans savoir où ils en sont dans la procédure, sans information sur leurs droits quand ils n'ont pas été pris en charge par une association. A ces jeunes, s'ajoutent bon nombre de jeunes en procédure de recours à la rue ou dans des squats. Ainsi, plus de 150 jeunes dorment actuellement dans un campement, face au siège de la métropole lyonnaise. Pour faire face à l'afflux constant de jeunes sur le territoire métropolitain, la métropole expérimente une structure appelée « la station » pour accompagner les jeunes en recours. Cependant, les places restent extrêmement restreintes au vu de l'ampleur de la problématique (une cinquantaine de places).

Face à cette réalité, plusieurs organisations syndicales enseignantes, dont la FSU, ont interpellé la métropole au début de l'été. La collectivité nous a répondu par une proposition d'audience.

Cette audience a permis entre autres de demander :

- une solution pour les jeunes du campement Garibaldi
- une amélioration de la procédure d'évaluation de minorité
- des éléments concrets pour faciliter la scolarisation des jeunes dans nos établissements
- le développement de places de stage au sein de la métropole pour ces jeunes engagés dans un cursus de formation professionnelle
- une augmentation des places à la station ou l'ouverture de nouveaux dispositifs sur son modèle et un développement des places réservées aux filles
- le recrutement de personnels sociaux pour améliorer l'accompagnement des mineurs comme des jeunes majeurs
- la gratuité des transports publics pour ces jeunes.



Si la métropole s'est montrée ouverte à nos demandes sur les éléments que nous avons portés pour améliorer la scolarité des jeunes, nos revendications concernant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de ces jeunes par la collectivité sont malheureusement restées lettre morte, la métropole considérant qu'elle va déjà bien au-delà de ses attributions. Le combat reste donc toujours d'actualité et la FSU, avec l'intersyndicale, se tiendra aux côtés des associations pour améliorer la situation des jeunes, mineurs isolés comme jeunes majeurs !

François Jandaud,
secrétaire de la FSU69

UNE PROBLÉMATIQUE DU CHAMP SYNDICAL DES SYNDICATS DE LA FSU

La question des Droits des femmes et de l'égalité professionnelle est une problématique de notre champ syndical depuis de nombreuses années. En effet, la FSU est présente dans le Collectif départemental Droits des Femmes, défile chaque année lors des manifestations féministes et s'associe aux diverses luttes (droit à l'avortement ...)

DES INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES FEMMES/HOMMES PERSISTANTES

Malgré une féminisation massive du métier d'enseignant·e, les inégalités professionnelles persistent. Au niveau des salaires, l'indice moyen des hommes est supérieur à l'indice moyen des femmes, en particulier dans le 1^{er} degré.

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Un Plan national d'action triennal pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été décliné dans chaque académie. Cependant, celui du Rhône a été fait dans l'urgence, le groupe de travail n'a pas été réuni l'an passé pour faire un suivi des actions. Ce chantier syndical reste encore à travailler.

D'un côté, on constate des avancées :

- avancement plus égalitaire pour l'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle
- présence de statistiques sexuées dans le bilan social
- Hausse du nombre de femmes dans les corps d'inspection

De l'autre, des inquiétudes :

- le Pacte, probable source d'inégalités car ce sont majoritairement les hommes qui accepteront des missions supplémentaires
- la multiplication des postes à profil sans transparence sur les nominations
- rien n'a encore été fait concernant la mise en place d'un dispositif de signalement, traitement et suivi des actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel

STAGE SYNDICAL FÉDÉRAL LE 19 DÉCEMBRE 2023

Afin d'échanger sur toutes ces problématiques, et de construire ensemble un monde professionnel plus égalitaire, nous vous invitons à participer à notre stage syndical fédéral le mardi 19 décembre à la Bourse du travail de Lyon. Sigrid Gérardin, co-secrétaire générale du syndicat Snuep-FSU et membre du secteur Droit des femmes FSU, animera le stage.

**Elsa Guillaume,
Céline Trocmé,
FSU-SNUipp**

Sigrid Gérardin
Secteur droits des femmes, FSU

**LA CRÉATION
DE RÉFÉRENT-ES
« VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES »,
c'est grâce à la détermination
des équipes de la FSU.**

F.S.U.

**ENGAGÉ-ES
POUR L'ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES**

UN STAGE POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DU BÂTI SCOLAIRE LE JEUDI 23 MAI 2024

Nos conditions de travail sont aussi impactées par notre environnement de travail, nos écoles, nos établissements. Or le bâti scolaire, comme on l'appelle, n'appartient pas à notre ministère, et la rénovation ou la construction des structures qui accueillent personnels et usagers dépendent uniquement des collectivités territoriales : mairies, métropole ou région.

Les fortes chaleurs de la semaine de la rentrée scolaire ont rappelé l'urgence de la rénovation énergétique des écoles, collèges et lycées français. C'est un chantier colossal que les collectivités assurent ne pas pouvoir financer seules. Le gouvernement a certes présenté, au mois de mai, un plan de financement et d'action pour assurer le "confort d'été", avec 10000 premiers chantiers qui devraient être lancés d'ici 2027, mais la rénovation énergétique ne peut pas être le seul objectif des travaux prévus. La question du bâti scolaire doit également accorder une attention particulière à la santé et à la sécurité des personnels et des usagers.

Amiante, plomb, radon, pollutions atmosphériques (particules liées au trafic routier, composés organiques volatils), vétusté, aérations, travaux en sites occupés... Toutes ces problématiques sont à même de dégrader notre santé. Dans notre académie comme dans d'autres, la pollution de l'eau prend également des proportions inquiétantes. Localement, l'exposition à des polluants éternels, produits par les industries pétro-chimiques, peut devenir une préoccupation majeure, comme dans le secteur de Pierre-Bénite.

La cellule bâti scolaire, qui remplace l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement supprimé en 2020, n'a produit en trois ans que des "référentiels" peu opératoires.

Quels dangers pour notre santé ? Quelles solutions ou actions à entreprendre ?
Cyril Verlingue, militant à la FSU en charge du bâti scolaire, répondra à vos questions.

Laure Tomczyk
SNES-FSU



LE DROIT À FORMATION SYNDICALE DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les règles rappelées ci-dessous concernent tous les agents de la fonction publique, qu'ils soient titulaires ou contractuel-les.

Le congé de formation syndicale

L'agent·e peut bénéficier d'un congé de formation syndicale dispensée par un centre de formation agréé.

Le congé pour formation syndicale est un congé avec traitement d'une durée maximale de douze jours ouvrables par an.

La demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant le début de la formation.

Il est accordé sous réserve des nécessités de service. À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé. Les décisions de rejet sont communiquées à la CAP.

Le nombre d'agents pouvant bénéficier chaque année d'un congé de formation syndicale est limité en fonction de l'effectif de l'administration.

À la fin de la formation, le centre de formation délivre à l'agent une attestation d'assiduité à remettre à son administration. Dans tous les cas, signalez-vous auprès de votre syndicat national pour faciliter l'organisation du stage !



fsu
Rhône

Trimestriel de la Section du Rhône de la FSU
Bourse du Travail Place Guichard 69 003 Lyon
Tél : 04 78 60 04 80
Prix du N° : 0,80 € Abonnement : 3 €
Directeur de la Publication N. PAGLIAROLI
Imprimé par nos soins

Le secrétariat départemental

François Jandaud
Nadège Pagliaroli
Benjamin Grandener
Elsa Guillaume
Cyril LeHenanff
Manon Pilloy
Laure Tomczyk
Céline Trocmé

FSU Rhône
Bourse du Travail
Place Guichard
69003 - LYON
tél : 04 78 60 04 80
mail : fsu69@fsu.fr

Toutes les infos sur
<https://fsu69.fsu.fr>